

ACHETER DES PRESTATIONS DE BÂTIMENTS

AA24

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Objectifs

Acquérir la connaissance du marché du bâtiment et les techniques propres à l'achat de prestations de bâtiments • Maîtriser les aspects réglementaires et juridiques spécifiques au secteur du bâtiment • Identifier les facteurs clés de succès des achats de prestations de bâtiments

Profil Stagiaire(s)

cette formation s'adresse aux responsables Achats, responsables des Services Généraux

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil Animateur(s)

cette formation Achats est assurée par un consultant en achats, expert en bâtiments



PROGRAMME

Connaître le secteur du bâtiment et ses règles

Les intervenants : maîtrise d'ouvrage et délégation à un mandataire, maîtrise d'œuvre (architectes, métreurs, contrôle technique), entreprises (entrepreneurs, fabricants, négociants)

Harmoniser dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux

Les services publics et les concessionnaires

Les critères de recherche de fournisseurs

Les corps de métiers et l'importance des qualifications

Les réglementations spécifiques : normes de mise en œuvre (DTU, normes NF, notion de règle de l'art)

Les relations avec l'administration :

. obtention d'une autorisation de travaux ou d'un permis de construire (les obligations légales)

. notions réglementaires d'urbanisme, de sécurité.....

. le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) et les différentes évolutions (SHOB, SHON,

SDP)

Appliquer les règles de la responsabilité

Les responsabilités contractuelles, pénales, civiles

Les garanties : garantie de parfait achèvement, de bon fonctionnement, biennale, décennale (notions de " bâtiment " et " d'ouvrage")

L'assurance décennale

Les personnes assujetties à l'obligation d'assurance :

. les assurances obligatoires et conseillées

. la « Dommage ouvrage »

Les coûts de la non-qualité :

. comprendre les mécanismes de la " sinistralité "

. promouvoir et garantir la qualité

. privilégier la qualité lors des marchés de travaux

Les règles de l'OPC (Ordonnancement, Pilotage de Chantier)

La notion de programmation : les étapes d'une opération de construction ou d'entretien

L'élaboration du cahier des charges d'appel d'offres

Les méthodes d'analyse des composantes de l'offre : postes à détailler, bases de données de prix, pièges à éviter, offres " anormales " à identifier

Les critères de choix des entreprises : critères de sélection, coûts d'utilisation et d'entretien ultérieurs, mise au point du marché, travaux additionnels ou supplémentaires

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

3 - 4 nov. 2022 : Paris / A Distance

ACHETER DES PRESTATIONS DE BÂTIMENTS

AA24

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

Avant cette formation vous pouvez suivre :

-

Après cette formation vous pourrez suivre :

- L'Approche Juridique des Achats
- Piloter des Contrats de Prestations de Services

-